

CALENDRIER
2024



AUBERVILLIERS

DÉCHETS, EMBALLAGES, VERRE, ENCOMBRANTS

TOUTE LA COLLECTE
EN TÊTE!



Retrouvez toutes
les informations sur :
[plainecommune.fr/
services/gerer-ses-dechets/](http://plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/)

CITEO

AUBERVILLIERS



GRAND PARIS

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Depuis 2020, nous avons la volonté d'agir pour la réduction et la valorisation des déchets produits sur le territoire. Trier ses déchets, c'est préserver les ressources terrestres limitées, c'est donner une seconde vie à nos emballages et papiers grâce au recyclage, créer de nouvelles ressources en transformant nos biodéchets en compost ou en biogaz. Trier ses déchets, c'est aussi maîtriser davantage les coûts du service public de gestion des déchets puisque ceux-ci, en plus de générer des pollutions, notamment de nos rues, coûtent de plus en plus cher.

Vous avez un rôle essentiel à jouer ! Tous les emballages et les papiers peuvent être déposés dans la poubelle jaune pour être recyclés et sont depuis mai 2022 collectés toutes les semaines.

Pour accompagner le geste de tri de tous, le mémo tri a été mis à jour avec des consignes claires et utiles. Il est à retrouver dans ce calendrier de collecte. Une page dédiée est également accessible depuis le site internet de Plaine Commune pour permettre à chacun de bien trier ses déchets.

Depuis la rentrée 2023, toutes les écoles du territoire sont accompagnées pour trier leurs déchets. Chaque année, l'ensemble des CE2 peut désormais bénéficier d'ateliers de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

Nos efforts communs commencent à porter leurs fruits puisqu'en 2022, nous avons trié davantage de déchets que les années précédentes (500 tonnes supplémentaires par rapport à 2021 soit une hausse du tri des emballages de 7%). Il faut encore amplifier les efforts pour préserver notre planète.

En 2024, nous passons également au tri des biodéchets ! Plaine Commune accompagne toutes celles et ceux qui souhaitent composter individuellement dans leur jardin, en appartement, ou collectivement, au pied de leur immeuble avec leurs voisins (toutes les infos sur le site Internet de Plaine Commune). Les habitants de L'Île-Saint-Denis et du quartier Garibaldi à Saint-Ouen testent également l'apport de leurs déchets alimentaires depuis quelques mois dans des bornes dédiées installées sur l'espace public. En 2024, les initiatives vont se poursuivre progressivement.

En jetant moins, et en triant davantage, nous contribuons toutes et tous à la préservation de notre environnement, à des villes plus durables et plus apaisées ! En avant pour le tri !



Mathieu HANOTIN
Président
de Plaine Commune



Corentin DUPREY
Vice-président de Plaine Commune
délégué au cadre de vie
et au traitement de la collecte des déchets



LISTE DES RUES PAR SECTEUR

Pour connaître vos jours de collecte, retrouvez le numéro du secteur correspondant à votre rue dans la liste ci-dessous. Découpez ensuite le calendrier de votre secteur à la fin de ce livret.



Exemple pour repérer votre secteur : si vous habitez la rue Arthur Rimbaud, votre calendrier est le numéro 4

Numéro du secteur

21 appelés (rue des) 1

8 mai 1945 (Place du) 1

Abeille (Rue de l') 4

Achille Domart (Rue) 2

Adrien Agnès (Quai) 1

Adrien Huzard (Rue) 4

Alain Raillard (rue) 1

Albert Girard (Allée) 4

Albert Walter (Rue) 1

Albinet (Rue) 1

Alexandre Dumas (Rue) 4

Alfred Jarry (Rue) 4

Alphonse Daudet (Rue) 1

Alphonse Jouis (Allée) 4

Anatole France (Boulevard) 1

André Karman (Rue)

→ du n°1 au n°149

et du n°2 au n°144 1

André Karman (Rue)

→ du n°151 au n°211

et du n°146 au n°192 2

Anna Coleman Ladd (rue) 4

Anne-Marie Fettier (rue) 1

Arthur Rimbaud (Rue) 4

Auvry (Rue) 3

Avenir (Passage de l') 1

Balzac (Rue) 4

Beaufils (Impasse) 1

Bengali (Rue) 1

Benoit Frachon (Mail) 1

Béranger (Rue) 4

Bergeries (Rue des) 1

Bernard et Mazoyer (Rue)

→ du n°1 au n°21

et du n°2 au n°22 1

Bernard et Mazoyer (Rue)

→ du n°23 au n°39

et du n°24 au n°34 2

Bernard Palissy (Rue) 1

Binot (Impasse) 1

Bisson (Rue) 1

Bordier (Impasse) 3

Bordier (Rue) 3

Buisson (Impasse du) 4

Buisson (Rue du) 4

Camille Claudel (rue) 4

Césaria Evora (rue) 1

Chalets (Passage des) 1

Chantilly (Allée de) 4

Chapon (Rue) 2

Charles Baudelaire (Rue) 4

Charles Cousin (Impasse) 1

Charles Gersperrin (Allée) 4

Charles Tillon (Rue) 4

Charron (Rue) 2

Château (Allée du) 4

Chemin Vert (Rue du) 1

Chouveroux (Rue) 1

Cimetière (Avenue du) 4

Cités (Rue des)

→ du n°1 au n°91 et n°2 au n°14 3

Cités (Rue des)

→ du n°93 au n°173

et n°16 au n°94 4

Claude Bernard (Rue) 1

Clos (Rue des) 4

Clos Saint Quentin (Rue du) 1

Colbert (Rue) 4

Colette (Rue) 4

Colonel Fabien (Rue du) 1

Commandant L'Herminier (Rue du)

→ du n°1 au n°7 2

Commandant L'Herminier (Rue du)

→ du n°9 au n°27 4

Commerce (Impasse du) 2

Commune de Paris (Rue de la) 1

Courneuve (Rue de la)

→ du n°1 au n°71

et du n°2 au n°72 2

Courneuve (Rue de la)

→ du n°74 au n°76 4

Crèvecœur (Impasse) 1

Crèvecœur (Rue) 1

Danielle Casanova (Rue) 4

David (Rue) 1

Défense (Impasse de la) 2

Désiré Lemoine (Rue) 4

Désiré Leroy (Impasse) 4

Docteur Michaux (Avenue du) 4

Docteur Pesque (Rue) 2

Docteur Troncin (rue du) 1

Dudouy (Passage) 1

Échange (Chemin de l') 1

Écluse des Vertus (Rue de l') 1

Écoles (Rue des)

→ du n°1 au n°23

et du n°2 au n°26 3

Écoles (Rue des)

→ du n°25 au n°99

et du n°28 au n°98 1

Edgar Quinet (Rue) 1

Édouard Poisson (Rue) 1

Édouard Vaillant (Boulevard) 4

Élisée Reclus (Rue) 4

Elsa Triolet (rue) 1

Émile Augier (Rue) 1

Émile Dubois (Rue) 4

Émile Reynaud (Rue) 3

Ernest Prévost (Rue) 3

Ernest Thierry (Rue) 4

Esperance (Impasse de l') 1

Felix Faure (Boulevard) 1

Ferragus (Rue) 1

Fillettes (Rue des) 1

Firmin Gémier (Rue) 1

Florentine (Impasse) 4

Fontainebleau (Allée de) 4

Fort (Cours du) 4

Fort (Impasse du) 4

Francis de Pressensé (Avenue) 1

Gabriel Rabot (Allée) 4

Gaëtan Lamy (Rue) 1

Gambetta (Quai) 1

Gardinoux (Rue des) 1

Gare (Rue de la) 1

Gaston Carre (Rue) 4

Georges Braque (Allée) 4

Georges Leblanc (Allée) 4

Germaine Tillon (Rue) 1

Goulet (Rue du) 1

Grande Cour (Ruelle de la) 4

Grandes Murailles (Rue des) 1

Gustave Courbet (Allée) 4

Guyard Delalain (Rue) 4

Haie-Coq (Rue de la) 1

Haubertois (Passage) 1

Haut Saint-Denis (Chemin du) 1

Hegesippe Moreau (Rue) 4

Hélène Cochenec (Rue) 4

Hemet (Rue) 4

Henri Barbusse (Rue)

→ du n°1 au n°59

et du n°2 au n°52 3

Henri Barbusse (Rue)

→ du n°54 au n°170

et du n°71 au n°171 4

Henri Manigart (Rue) 4

Henri Matisse (Allée) 4

Henri Murger (Rue) 1

Heurtault (Rue) 1

Jacques Becker (Allée) 4

Jean Jaurès (Avenue)

→ du n°1 au n°51 3

Jean Jaurès (Avenue)

→ du n°53 au n°269 4

Jean Jaurès (Impasse) 4

Jean Renoir (Place) 4

Jules Aubry (Rue) 4

Jules Guesde (Rue) 4

Justice (Passage de la) 1

Lamartine (Rue) 4

Landy (Rue du) 1

Latéral Nord (Chemin) 1

Lautréamont (Rue) 4

Lécuyer (Rue) 4

Legendre (Impasse) 1

Léger-Félicité Sonthonax (rue) 4

Leon Blum (Rue) 1

Leon Jouhaux (Rue) 1

Léopold Rechossiere (Rue) 4

Liberté (Rue de la) 4

Lilas (Allée des) 4

Long Sentier (Rue du) 4

Lopez et Jules Martin (Rue) 4

Louis Aragon (Rue) 1

Louis Daquin (Passage) 4

Louis Fourrier (Rue) 1

Louis Girard (Rue) 1

Lounes Matoub (Rue) 1

Lucien Brun (Square) 4

Lucien LeFranc (Quai) 1

Machouart (Passage) 1

Madéleine Vionnet (Rue) 1

Maladrerie (Rue de la) 4

Maladrerie (Square de la) 4

Mandel Kamelson (Rue) 4

Manigart (Rue) 4

Marcel Carné (Rue) 1

Marcel-Gargam (Avenue) 4

Marcel-Nuovian (Allée) 4

Marcelin-Berthelot (Rue) 4

Marcreux (Chemin du) 1

Marin (Impasse) 3

Maumelat (Impasse) 1

Mazier (Impasse) 4

Mélèze (Allée des) 4

Meyniel (Passage) 4

Moglia (Passage) 1

Molière (Rue) 4

Motte (Impasse de la) 4

Motte (Rue de la) 4

Mouloud Aounin (Rue) 1

Moutier (Rue du)

→ du n°1 au n°3

et du n°2 au n°32 2

Moutier (Rue du)

→ du n°40 au n°78

et du n°19 au n°67 1

Myosotis (Allée des) 4

Nicolas-de-Staël (Allée) 4

Nicolas-Rayer (Rue) 1

Nouvelle-France (Rue de la) 4

Noyers (Rue des)

→ du n°1 au n°13

et du n°2 au n°22 2

Noyers (Rue des)

→ du n°23 au n°35

et du n°24 au n°74 1

Ouvrières Piverouses (rue des) 4

Pasteur (Rue) 1

Paul Bert (Rue) 4

Paul Doumer (Rue)

→ du n°1 au n°17 2

Paul Doumer (Rue)

→ du n°18 au n°29 4

Paul Eluard (Allée) 4

Paul Lafargue (Rue) 1

Paul Verlaine (Rue) 4

Peping (Impasse) 3

Pericat (Impasse) 1

Pierre Curie (Rue) 1

Pierre Larousse (Rue) 1

Pierre Prual (Allée) 4

Pilier (Rue du) 1

Ponceaux (Avenue des) 2

Pont-Blanc (Impasse du) 4

Pont-Blanc (Petit Chemin du) 4

Port (Rue du) 1

Postes (Rue des) 3

Président Roosevelt (Avenue du) 1

Presles (Rue de) 4

Pressin (Impasse du) 2

Puits Civot (Impasse du) 4

Quatre Chemin (Rue des) 3

Quentin (Rue) 4

Régine Gosset (Rue) 1

République (Avenue)

→ du n°1 au n°75

et du n°2 au n°86 1

République (Avenue)

→ du n°77 au n°111

et du n°88 au n°144 3

Roquetard (Ruelle) 2

Roses (Passage des) 4

Roses (Square des) 4

Rosso (Impasse) 4

Sadi-Carnot (Rue)

SECTEUR

1

CALENDRIER 2024

Les bacs et les encombrants doivent être sortis
PEU AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.

Pour les collectes qui ont lieu le matin,
les bacs et les encombrants peuvent être sortis
AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

LE MERCREDI
À PARTIR DE 5H30



papiers, cartons,
journaux
et magazines



canettes,
aérosols,
boîtes de conserve



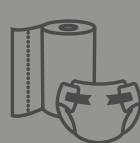
bouteilles, yaourts,
sacs en plastique vides,
tubes de dentifrice

LES DÉCHETS MÉNAGERS

**LE LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI**
DE CHAQUE SEMAINE
À PARTIR DE 5H30



déchets
alimentaires



déchets
d'hygiène



vaisselle
cassée



LES ENCOMBRANTS
RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

LES MERCREDIS
À PARTIR DE 7H

3, 17, 31 janvier • 14, 28 février
13, 27 mars • 10, 24 avril • 8, 22 mai
5, 19 juin • 3, 17, 31 juillet • 14, 28 août
11, 25 septembre • 9, 23 octobre
6, 20 novembre • 4, 18 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous
rendre dans les **DÉCHÈTRIES TERRITORIALES***



LE VERRE

**POUR UN RECYCLAGE
INFINI, JE LE PORTE
À LA COLONNE
LA PLUS PROCHE***

* Retrouvez la carte et toutes les informations sur
plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/



SECTEUR

2

CALENDRIER 2024

Les bacs et les encombrants doivent être sortis
PEU AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.

Pour les collectes qui ont lieu le matin,
les bacs et les encombrants peuvent être sortis
AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

LE VENDREDI
À PARTIR DE 5H30



papiers, cartons,
journaux
et magazines



canettes,
aérosols,
boîtes de conserve



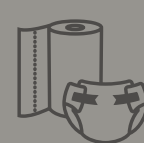
bouteilles, yaourts,
sacs en plastique vides,
tubes de dentifrice

LES DÉCHETS MÉNAGERS

**LE LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI**
DE CHAQUE SEMAINE
À PARTIR DE 5H30



déchets
alimentaires



déchets
d'hygiène



vaisselle
cassée



LES ENCOMBRANTS
RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

LES MERCREDIS
À PARTIR DE 7H

3, 17, 31 janvier • 14, 28 février
13, 27 mars • 10, 24 avril • 8, 22 mai
5, 19 juin • 3, 17, 31 juillet • 14, 28 août
11, 25 septembre • 9, 23 octobre
6, 20 novembre • 4, 18 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous
rendre dans les **DÉCHÈTRIES TERRITORIALES***



LE VERRE

**POUR UN RECYCLAGE
INFINI, JE LE PORTE
À LA COLONNE
LA PLUS PROCHE***

* Retrouvez la carte et toutes les informations sur
plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/



SECTEUR

3

CALENDRIER 2024

Les bacs et les encombrants doivent être sortis
PEU AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.

Pour les collectes qui ont lieu le matin,
les bacs et les encombrants peuvent être sortis
AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

LE MERCREDI
À PARTIR DE 5H30



papiers, cartons,
journaux
et magazines



canettes,
aérosols,
boîtes de conserve



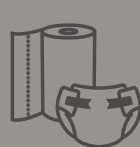
bouteilles, yaourts,
sacs en plastique vides,
tubes de dentifrice

LES DÉCHETS MÉNAGERS

**LE LUNDI, MERCREDI
ET SAMEDI**
DE CHAQUE SEMAINE
À PARTIR DE 5H30



déchets
alimentaires



déchets
d'hygiène



vaisselle
cassée



LES ENCOMBRANTS
RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

LES MERCREDIS
À PARTIR DE 7H

3, 17, 31 janvier • 14, 28 février
13, 27 mars • 10, 24 avril • 8, 22 mai
5, 19 juin • 3, 17, 31 juillet • 14, 28 août
11, 25 septembre • 9, 23 octobre
6, 20 novembre • 4, 18 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous
rendre dans les **DÉCHÈTRIES TERRITORIALES***



* Retrouvez la carte et toutes les informations sur
plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/

SECTEUR

4

CALENDRIER 2024

Les bacs et les encombrants doivent être sortis
PEU AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.

Pour les collectes qui ont lieu le matin,
les bacs et les encombrants peuvent être sortis
AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

LE VENDREDI
À PARTIR DE 5H30



papiers, cartons,
journaux
et magazines



canettes,
aérosols,
boîtes de conserve



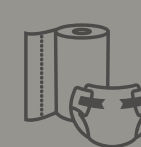
bouteilles, yaourts,
sacs en plastique vides,
tubes de dentifrice

LES DÉCHETS MÉNAGERS

**LE MARDI, JEUDI
ET SAMEDI**
DE CHAQUE SEMAINE
À PARTIR DE 5H30



déchets
alimentaires



déchets
d'hygiène



vaisselle
cassée



LES ENCOMBRANTS
RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

LES MERCREDIS
À PARTIR DE 7H

3, 17, 31 janvier • 14, 28 février
13, 27 mars • 10, 24 avril • 8, 22 mai
5, 19 juin • 3, 17, 31 juillet • 14, 28 août
11, 25 septembre • 9, 23 octobre
6, 20 novembre • 4, 18 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous
rendre dans les **DÉCHÈTRIES TERRITORIALES***



* Retrouvez la carte et toutes les informations sur
plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/

LE VERRE



bouteilles et flacons

pots et bocaux

INUTILE DE LES LAVER,
IL SUFFIT DE **BIEN LES VIDER.**

PAS DE COUVERCLE,
NI DE BOUCHON.



LES DÉCHETS MÉNAGERS



JE JETTE MES ORDURES
DANS DES SACS POUBELLE
BIEN FERMÉS,
DANS LE BAC OU LA COLONNE



TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



papiers, cartons,
journaux et magazines

canettes, aérosols,
boîtes de conserve



bouteilles, yaourts,
sacs en plastique vides,
tubes de dentifrice

INUTILE DE LES LAVER,
IL SUFFIT DE **BIEN LES VIDER.**

LES EMBALLAGES **NE DOIVENT PAS ÊTRE LES UNS DANS LES AUTRES.**

BOUCHONS, COUVERCLES,
CAPSULES **ACCEPTÉS.**

NE PAS JETER LES EMBALLAGES DANS UN SAC.



LE TRI
MODE D'EMPLOI

LES ENCOMBRANTS



ferraille



matelas et sommier



meubles usagés



cartons volumineux

METTEZ-LES **SUR LE TROTTOIR**
LA VEILLE DE LEUR ENLÈVEMENT
À PARTIR DE 20H

ATTENTION : LES AUTRES TYPES DE DÉCHETS VOLUMINEUX DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE !

LE TRI DES BIODÉCHETS EN 2024, ON S'Y MET !

Plaine Commune vous propose plusieurs solutions pour trier vos déchets alimentaires et de jardin.

LE COMPOSTAGE

- **Individuel, en pavillon ou en appartement** : participez à une formation gratuite et repartez avec votre composteur ou lombricomposteur.
- **Compostez avec vos voisins** : Plaine Commune vous accompagne, sur demande, dans la mise en place d'un projet de compostage collectif en pieds d'immeubles, jardins partagés, entreprises...



Faites votre demande en ligne sur le site :
plainecommune.fr/compostage/

DES COLLECTES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES

Elles sont expérimentées dans plusieurs villes et vont se déployer progressivement en complément du compostage de quartier.

Pour tout savoir : plainecommune.fr/gerersedejets/trier-ses-dejets/



ENVIRON
1/3

DE NOS
POUBELLES
EST
CONSTITUÉ
DE DÉCHETS
BIODÉGRADABLES

Contactez Plaine Commune



ENSEMBLE, AMÉLIORONS
NOTRE CADRE DE VIE

Appelez...
Nous vous entendons

POSEZ DES QUESTIONS
sur les déchèteries, la collecte,
le compostage...



Signalez!
Nous intervenons

SIGNELEZ UN PROBLÈME
de déchets, de voirie,
d'éclairage, d'espaces verts...

